

## Indicateurs de risque

|             |                             |                        |                |            |
|-------------|-----------------------------|------------------------|----------------|------------|
| Brocoli     | Stade                       | Altise                 | Mouche         |            |
|             | 8 à 10 FV                   |                        |                |            |
| Carotte     | Stade                       | Mouche                 | Puceron        | Collembole |
|             | 3 à 5 FV                    |                        |                |            |
| Epinard     | Stade                       | Noctuelle défoliatrice |                |            |
|             | 6 à 8 FV                    |                        |                |            |
| Pois        | Stade                       | Puceron                |                |            |
|             | 7 à 9 nds à début floraison |                        |                |            |
| Céleri rave | Stade                       | Mouche mineuse         | Mouche carotte |            |
|             | 6 FV                        |                        |                |            |
| Haricot     | Stade                       | Mouche des semis       |                |            |
|             | 2 FC                        |                        |                |            |

Légende : Risque faible

Risque fort

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques.

en savoir + : [cliquez ici](#)



## Brocoli



[Sommaire](#)

### Stade

Sur 3 parcelles suivies (deux dans le 56, une dans le 29).

Stade moyen 8 à 10 FV.

### ● Observation

- 9 pontes de la mouche du chou. 3 sur une parcelle à Bannalec (29) et 6 sur une parcelle à Inzinzac-Lochrist (56).

Le seuil de risque n'est pas atteint (conditions climatiques sèches).

- Présence pucerons mais seuil de nuisibilité non atteint.



### Prophylaxie

Respecter un délai d'au moins 4 ans dans la rotation entre deux cultures de crucifères.

Éloigner si possible les parcelles de chou des zones refuges pour les ravageurs (haies, talus...).

Ne pas épandre de matière organique peu décomposée avant l'implantation des choux.

## Carotte



[Sommaire](#)

Sur 20 parcelles suivies: 15 mouches (56 et 29).  
Stade moyen 3 à 5 FV.

### **Mouche de la carotte** *Psila* ou *Chamaepsila rosae*

- Observation

| Département | Nb de parcelles | Nombre d'ind piégés/5 plaques |
|-------------|-----------------|-------------------------------|
| 29          | 10              | 15                            |
| 56          | 10              | 0                             |

Pression constante sur Mellac (29). A la limite du seuil de risque.  
Pas d'observation sur les autres secteurs.

## Gestion du risque

Les dernières interventions effectuées contre les pucerons ont permis de diminuer sensiblement leur présence.



### Prophylaxie

- Éviter si possible les parcelles bordées de saules (hôte primaire).
- Entretenir les bordures de parcelles à l'automne, certaines adventices étant des plantes hôtes des pucerons. De ce fait, elles maintiennent les populations de pucerons.
- Éviter les excès d'azote.
- Irriguer pour déloger les colonies naissantes.
- Favoriser la présence des ennemis naturels régulièrement observés en cultures : implantation de haies, bandes enherbées/fleuries...



## Zoom sur le puceron de la carotte



Puceron de la carotte  
*Cavariella aegopodii*  
(source web)

### RECONNAISSANCE

- Couleur verte à jaunâtre.
- 1 à 2-3 mm.
- Aptère (sans ailes) au printemps puis ailé.

### BIOLOGIE

- Le puceron de la carotte présente un cycle diécique. Il a besoin de deux types de végétaux, un hôte primaire (le saule) sur lequel il passe l'hiver et où a lieu la reproduction sexuée et un hôte secondaire (cultures d'Apiacées) sur lequel il se dissémine durant l'été et où a lieu la reproduction asexuée.

### Description :

Migration vers les carottes estimée à 360 degrés-jour à partir du 1er février au seuil de 4.4°C.

Production de femelles sexuées par les colonies estivales, assurant la migration retour sur les hôtes primaires. Persistance possible d'une partie des populations sur plantes Apiacées pendant tout l'hiver suivant les régions.

### Facteurs de risques et seuil :

Climat chaud et sec en début de cycle : absence de pluies au moment des semis et des premiers stades de la carotte, remontée des températures favorable aux proliférations de pucerons.

Présence de saules et de cultures d'Apiacées (persil, céleri) dans l'environnement immédiat.

Automne et hiver doux.



### Prophylaxie

- Entretenir les bordures de parcelles à l'automne, certaines adventices étant des réservoirs à pucerons.
- Éviter les excès d'azote.
- Irriguer pour déloger les colonies naissantes.
- Favoriser la présence des ennemis naturels régulièrement observés en culture : implantation de haies, bandes enherbées/fleuries ...

## Epinard



[Sommaire](#)

Sur 16 parcelles suivies: 205 captures de Noctuelles. (56 et 29)  
Stade moyen 6 à 8 Feuilles vraies.

### Noctuelle défoliatrice

Cette semaine, 205 individus piégés.

La pression se maintient. Le risque est fort sur les secteurs de Riec sur Belon (29).

| Département | Nb de parcelles | Nombre d'ind piégés/5 plaques |
|-------------|-----------------|-------------------------------|
| 29          | 3               | 155                           |
| 56          | 13              | 50                            |

Bien respecter le D.A.R (délai avant récolte) car les conditions climatiques actuelles favorisent des récoltes plus précoces. (sécheresse et vent).

### Gestion du risque

- Plusieurs insecticides biologiques utilisables (*bacillus thuringiensis*, spinosad, virusNPV), principalement actifs par injection.
  - Les appliquer dès les premiers dégâts, sur les œufs ou sur les jeunes larves, pour obtenir une efficacité maximale.
  - Traiter en période active des larves : si la température est trop basse, celles-ci peuvent arrêter de se nourrir, rendant le traitement inefficace.
  - Ne pas traiter durant la journée (dégradation par les UV et les hautes températures) et avant irrigation (lessivage).
  - Assurer une bonne couverture foliaire pour favoriser l'ingestion des produits par les chenilles.

**B**

### Maladies

Pas d'observation

## Pois de conserve



[Sommaire](#)

Sur 6 parcelles suivies (56 et 29)  
Stade de levée à 9 à 10 nœuds à floraison.  
2 pièges en Vendée. 2 captures de la tordeuse du pois sur une parcelle.

## Pucerons

- Observation

Risque fort à venir sur cultures en fleurs.  
Moins de risque sur les parcelles traitées.

## Gestion du risque

Traiter avant la floraison (protection des abeilles). Plus d'informations sur la protection des cultures et des insectes pollinisateurs [ici](#).

Observation régulière des cultures, renforcée en début de cycle sur les semis tardifs et à l'approche de la floraison : inspection des organes en formation, de l'extrémité des tiges, de la face inférieure des feuilles, des stipules repliées et des boutons verts sur pois.



## Prophylaxie

- Éviter si possible la proximité de cultures de trèfle ou de luzerne (= sites d'hivernation).
- Entretenir les bordures de parcelles à l'automne, les légumineuses sauvages servant de "réservoirs" à pucerons et à virus.
- Détruire les résidus de cultures infestées.
- Éviter les excès d'azote.
- Irriguer pour déloger les colonies restantes.

## Maladies

- Observation

Mildiou : stable. Les conditions climatiques ne sont pas favorables à son développement.

Antrachnose : Les résultats d'analyse confirment bien la présence d'antrachnose.

Beaucoup de parcelles de pois précoces sont attaquées dans tous secteurs. (56 et 29).

Les parcelles traitées avec l'anti-antrachnose n'ont pas subi d'attaque.

## Céleri rave



[Sommaire](#)

Sur 2 parcelles suivies.  
Stade de levée à 6 FV

### Mouche du céleri *Philophylla heraclei*

- Observation

| Département | Nb de parcelles | Mouche Céleri | Mouche de la Carotte |
|-------------|-----------------|---------------|----------------------|
| 29          | 1               | 1             | 0                    |
| 56          | 1               | 0             | 0                    |

### Analyse et Gestion du risque

Il n'existe pas de seuil de risque établi pour la mouche du céleri. Les captures sont stables. Les cultures de céleri étant déjà bien avancées avec un feuillage développé, l'impact des mineuses est négligeable

Les jeunes cultures sont plus sensibles, les plantes développées étant capables de compenser les dégâts. La présence d'Apiacées dans l'environnement : cultures, repousses, adventices sont des facteurs de risques de la plantation jusqu'à la récolte.

### Pucerons

- Observation

Risque moyen. Présence de beaucoup de pucerons sur tous les secteurs.

### Maladies

Rien à signaler, pas d'observation cette semaine.



## Mouche des semis

- Observation

Semis en cours en Bretagne. Pas de dégâts de mouches (conditions sèches après semis).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Les animateurs du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Légumes de transformation sur les sites internet suivants :

Chambre d'Agriculture de Bretagne :  
<https://www.bretagne.synagri.com>

DRAAF Bretagne :  
<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Direction de Publication :  
Chambre Régionale d'Agriculture de  
Bretagne  
Animatrice inter-filières Claire Ricono  
Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :  
UNILET  
Animateur Légumes de transformation  
Sébastien Kernu  
Tél : 0689867752

Action co-pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.